

## Communiqué de presse

Berne, le 22 janvier 2020

### Deux fois OUI et nomination du candidat à la présidence

**L'Union suisse des arts et métiers usam a décidé de recommander de voter OUI à Air2030 ainsi qu'à l'augmentation de la déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers. Réunie aujourd'hui à Berne, la Chambre suisse des arts et métiers, parlement de l'usam, a également débattu des candidatures à la présidence. Elle propose, à l'intention du Congrès suisse des arts et métiers, le conseiller national PDC Fabio Regazzi (TI) comme candidat à la présidence de l'usam.**

Posséder une défense nationale efficace est une condition-cadre importante pour la Suisse et pour l'économie suisse. La police aérienne et la défense aérienne font partie intégrante de la défense nationale. Air2030 respecte toutes les exigences formulées par le peuple lors de la dernière votation : il s'agit d'une solution adaptée à la Suisse dans le contexte de la politique financière. Les affaires compensatoires sont réparties de manière adéquate entre les branches et les régions linguistiques et peuvent être une chance pour les PME suisses en particulier. Sur la base de ces considérations, la Chambre suisse des arts et métiers a décidé de recommander de voter OUI à Air2030.

### Il faut exploiter l'important potentiel de main-d'œuvre

L'actuelle limitation de la déduction touche avant tout les familles dont les deux parents travaillent à peu près autant et les familles à hauts revenus. Les frais de garde étant élevés pour ces deux types de famille, il en résulte une incitation pour l'un des parents, généralement la femme, à moins travailler ou à ne plus travailler du tout. Cet effet cumulé à l'échelle nationale a des conséquences négatives sur l'économie, puisque le potentiel de main-d'œuvre suisse n'est pas suffisamment exploité.

La réforme, adoptée en septembre 2019 par le Parlement, vise à permettre aux familles de bénéficier de déductions plus élevées pour les frais de garde des enfants par des tiers (25 000 francs contre 10 100 francs actuellement). De plus, les Chambres fédérales ont inclus une augmentation de la déduction générale pour les enfants de 6500 francs à 10 000 francs sur le revenu imposable. Le référendum du Parti socialiste ayant abouti, le peuple devra se prononcer sur l'augmentation des déductions fiscales pour les enfants. La Chambre suisse des arts et métiers a aujourd'hui décidé de recommander de voter OUI à la réforme.

L'usam n'a en revanche adopté aucune consigne de vote concernant la loi révisée sur la chasse, ce projet n'ayant pas d'incidence sur les PME.

### Candidature à l'intention du Congrès suisse des arts et métiers

Par ailleurs, la Chambre suisse des arts et métiers propose, à l'intention du Congrès suisse des arts et métiers, le conseiller national PDC Fabio Regazzi (TI) comme candidat à la présidence de l'usam. L'élection par les délégués de l'usam aura lieu le 29 avril 2020 lors du Congrès suisse des arts et métiers organisé à Fribourg.

**Renseignements complémentaires**

**Jean-François Rime**, président, tél. 026 919 86 86, mobile 079 230 24 03

**Hans-Ulrich Bigler**, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays.